

INTITULE DU PROJET	AMENAGEMENT DU SITE DE LA MONEDIERES
Porteur de projet	Commune de Veix
Coordonnée	Mairie de Veix Le Bourg 19260 VEIX
Fiche action concernée	1.2 : Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique, patrimoniale, sportive et de loisirs sur le territoire
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>Consciente du caractère attractif des activités sportives et de loisirs de pleine nature et des retombées induites, la commune de Veix et la communauté de commune V2M, se mobilisent depuis de nombreuses années pour accroître l'activité sur le territoire. Preuves de cet engagement l'organisation de manifestations d'envergure nationale, la réussite du label sport nature, l'accroissement du nombre d'espace VTT labellisés, la création de parcours Uni'vert trail. .. Cette politique volontariste est corrélée avec celle du département de la Corrèze et de la région.</p> <p>L'amélioration et le développement de nouveaux sites de vol libre (delta, parapente et cerf volant) est inscrit dans le plan de développement du vol libre présenté en 2002 par le comité départemental de vol libre.</p> <p>Une première phase de projet a été réalisée en 2006 : l'ouverture d'un site de vol libre nord ouest, et la création d'une école de parapente et d'une station sport nature.</p>
Descriptif du projet	<p>Une deuxième phase inscrite dans le plan départemental de développement des vols libres consiste à créer un nouveau site de décollage sur le site du Puy de la Monédières.</p> <p>Une étude préalable a été menée afin de maîtriser les différents enjeux de l'aménagement et du défrichage du site de décollage tout particulièrement les aspects paysagers.</p> <p>Ce nouvel aménagement doit permettre de créer les conditions de développement du vol libre sur le massif des Monédières contribuant au développement local et touristique. Pour ce faire, cet aménagement doit proposer les conditions de sécurité pour les activités de vol libre.</p> <p>Ce site de décollage permet de penser un aménagement global du site : création d'un point de vue remarquable, réhabilitation d'espaces paysagers plus ouverts, réhabilitation des croupes des Monédières... La valorisation du paysage permettra de révéler son authenticité et assurer sa cohérence en retrouver la lisibilité d'un patrimoine retrouvé.</p>

Eléments financiers		DEPENSES	Dépenses	RECETTES	Recettes totales	
		Maîtrise d'œuvre		4900	CD 19	6209,00
		Défrichement		32229,6		
		Signalétique		725	Leader	24881,02
		Tables		1022	Autofinancement	7786,58
		TOTAL	38 876,60	TOTAL	38 876,60	
Calendrier	- Avril -> décembre 2018					

CARACTERE INNOVANT			DANS QUELLE MESURE VOTRE PROJET REPOND –T'IL AUX CRITERES ET OBJECTIFS DE CET ITEM ?	NOTE
	Critères	Objectifs		
PHASE AMONT (CONSTRUCTION)	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats engagés, accompagnement équipe Pays Implication de la population 	Favoriser la co-construction des projets, éviter l'isolement des projets	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs : mise en valeur du site des Monédières vecteur d'une économie touristique multiple autour de la nature et des sport nature. Des nombreuses collectivités impliquées (CD, communes, CCM2M, PNR...) Associations animatrices des sports nature présentes sur le territoire et impliquées dans le projet 	2/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Approche prospective /transversale Type de Cibles/publics Approche ESS Respect de l'environnement Lien urbain rural 	Anticiper et mutualiser pour prendre en compte les enjeux de demain	<ul style="list-style-type: none"> Objectif double : <ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attrait en termes d'image des Monédières en réhabilitant les espaces paysagers nécessaires à un point de vue et en réhabilitant les paysages de croupes et les sols d'autrefois et retrouver la lisibilité et préserver la qualité du paysage en dégagant le sommet emblématique du Puy de la Monédières afin d'offrir un panorama. Soutenir l'activité économique touristique sportive du site des Monédières par la création d'un décollage nord est de vol libre indispensable à l'activité économique de l'école de parapente et de la SSN qui emploie 4 personnes et de nombreux saisonniers. 	2/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Exemplarité / transfert d'expériences Accessibilité du projet Volet de sensibilisation 	Favoriser l'innovation tout au long de la vie des projets	<ul style="list-style-type: none"> Ce projet fait suite à une 1^{ère} phase de projet réalisée en 2006 où les acteurs publics s'étaient associé pour porter un projet de développement local par les sports nature. Des contraintes multiples avaient conduit à la réalisation d'un projet a minima, en 2005-2006 soit l'ouverture d'un site de vol libre nord-ouest et création d'une école de parapente et de la station sport nature. Une 2^{ème} phase inscrite dans ce plan et présentée ici doit voir l'achèvement du projet de développement de vol libre, il doit créer des conditions optimales et de sécurité pour les activités de vol libre, mais de nouveaux objectifs peuvent aujourd'hui y être associés pour contribuer au développement local et touristique. Il s'y associe la création d'un point de vue remarquable et à la réhabilitation d'espaces paysagers plus ouverts ou les croupes des Monédières sont réhabilitées, (les boisements et déboisements rectilignes, des résineux durs à la vue devraient disparaître. Intervention adaptée à l'ensemble paysager) La valorisation du paysage permettra de révéler son authenticité et assurer sa cohérence en retrouvant la lisibilité d'un patrimoine préservé. 	1.5/2

CARACTERE ECONOMIQUE			DANS QUELLE MESURE VOTRE PROJET REPOND -T'IL AUX CRITERES ET OBJECTIFS DE CET ITEM ?	NOTE
	Critères			
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation, sensibilisation des acteurs Faisabilité du projet Viabilité du projet 	S'assurer de la réalisation de projets faisables et viables	<ul style="list-style-type: none"> Cette phase a été décrite dans le caractère structurant du projet. L'Etat, Ministère des sports, la Dreal, et le PNR y sont associés ainsi que les collectivités territoriales et locales. Le caractère économique est un des objectifs prioritaires au même titre que la nécessaire protection paysagère du site. Il s'inscrit dans une économie de développement durable des territoires : maintenir la qualité paysagère (aspect rude du site) de nos territoires et sites tout en contribuant à l'activité sportive touristique donc aujourd'hui économique. 	2./2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des nouveaux potentiels Zone de chalandise Effet levier sur l'économie / retombées locales Maintien / création / diversification Nouveaux services, nouveaux produits 	Anticiper la reprise, favoriser la création ...	<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement en 2006 d'un site NO porté par le comité de vol libre de la Corrèze en 2005 – 2006 a permis la création d'une école de parapente avec deux salariés et d'une Station Sport de Nature à Treignac avec deux salariés également. Ces objectifs à minima étaient ceux du plan de développement de l'activité vol libre sur ce site. Nous devons faire confiance donc au projet proposé ici. Il devrait donner une nouvelle dimension et contribuer au maintien parfois difficile des emplois en territoire ruraux quand les conditions optimales ne sont pas réunies. Ici ce ne serait plus le cas. 	1.5/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Pérennité du projet Qualification de l'offre Diffusion de l'information Accessibilité du projet 	Faciliter l'essor des projets (éviter reconduction actions identiques)	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif est de créer les conditions optimales pour le maintien et le développement de vol libre et des emplois ainsi qu'une zone d'attrait reconnue nationalement sur un site emblématique. D'autres activités contribuant à l'attrait et à la fréquentation ont été développées depuis 2006 par les communes, la communauté de commune et la Station sport de Nature de Treignac : Piste de VTT de descente, Uni'vert Trail parcours permanent de course, parcours pédestres et de découverte de la nature, réaménagement forestiers...accessibilité du site : déplacement table d'orientation et toilettes sèches (autre projet en cours porté par la commune). 	1.5/2

CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL		DANS QUELLE MESURE VOTRE PROJET REPOND –T'IL AUX CRITERES ET OBJECTIFS DE CET ITEM ?		NOTE
	Critères	Objectifs		
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs ...) Structuration du projet par rapport à son environnement 	<p>Prendre en compte de l'existant dans la construction du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> 2 points à retenir : Son caractère innovant et d'associer autant d'acteurs différents avec des intérêts souvent contradictoires, de faire accepter les points de vue différents et trouver les solutions aux difficultés rencontrées ! Projet mené en lien/concertation avec le PNR Millevaches dans le cadre de la charte paysagère, le CAUE, l'ONF, la DDT, la communauté de communes, la station sport nature Vézère Monédières, la DREAL (inspection des sites), le ministère des sports, le comité départemental de vol libre, l'association Millevaches Monédières Vol Libre, la FFVL. OBJECTIF : lier les usages pour abaisser les couts : « faire d'une pierre deux coup » 	2/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Echelle territoriale Mutualisation / mise en réseau Promotion / valorisation du territoire Amélioration du cadre de vie Préservation de l'environnement 	<p>Valoriser les ressources et les dynamiques territoriales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer au développement des sports de nature tout en respectant les critères paysages et croiser les usages pour limiter les coûts d'investissements aux collectivités ; tous les acteurs ont été questionné en amont. Une étude paysagère d'impact est un préalable à ce projet qui met en cohérence les différents projets. Des aménagements innovants en matière paysagère ont pu être trouvés. Les autres points forts sont de faire de ce projet un projet à résonance et fonction multiples : Accueillir des touristes, un nouveau public, des scolaires, des sportifs sur un point de vue remarquable ayant des fonctions multiples et non consacrés à un seul usage. 	2/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Qualification de l'offre du territoire Equilibres territoriaux et complémentarités entre zones urbaines/rurales Accessibilité du projet 	<p>Mailler le territoire pour renforcer son attractivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> C'est bien le développement des sports loisirs de pleine nature (retombées économiques), la valorisation du paysage (donner un aspect naturel au site), la préservation des richesses environnementales (zone ZNIEFF) Soit un enjeu majeur : articuler les différents usages et intégrant les valeurs du site. 	2/2
BONUS	Emergence en lien avec l'animation – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes)			0 /2
TOTAL				16.5/20
REMARQUES	Avis d'opportunité favorable délivré xxxxxx			